**Mardi 8 octobre 2019**

**Déclaration commune de l’intersyndicale**

**CFE.CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires des retraité-e-s d’Eure-et-Loir**

Arrivé au mitan de son quinquennat, Emmanuel Macron a déclaré : « Les grands défis ne peuvent pas simplement venir d’en haut. » « Il faut mettre plus d’humanité.» Il dit vouloir changer sa méthode pour être mieux compris des français !

Pour ce qui nous concerne, nous retraité-e-s, nous sommes contraints de poursuivre l’action et la mobilisation pour espérer être mieux compris du Président et de son gouvernement car malgré nos multiples interpellations depuis deux ans nos revendications légitimes sont très insuffisamment prises en compte.

Certes nos actions de mars, d’octobre et de décembre 2018, de janvier, d’avril et de juin 2019 et les divers mouvements sociaux, dont celui des Gilets Jaunes, ont obligé le gouvernement à quelques reculs

* annulation de la hausse de CSG pour une partie d’entre nous (3,5 millions seulement sur les 7,5 millions ayant subi la mesure).
* réindexation sur l’inflation des pensions inférieures à 2000€ en 2020. A ce sujet les dernières informations seraient les suivantes : les retraités gagnant moins de 2.000 euros par mois verraient leur pension revalorisée de 1%, chiffre retenu par le gouvernement alors que l’inflation totale continuerait à fluctuer autour de 1,3-1,4 % en 2020 et 2021 selon les projections de la Banque de France datant de juin 2019. Ceux ayant des revenus plus importants bénéficieront seulement d'une hausse de 0,3% en 2020. Voilà pour le grand principe, mais alors que la date d’entrée en vigueur de la mesure approche, les choses se compliquent. Pour commencer, il faut savoir ce que l’on entend par 2.000 euros. Il s’agit de la pension brute globale, [base](https://www.capital.fr/votre-argent/retraite-base-1313361) et complémentaire. Mais la revalorisation évoquée ne concerne que la retraite de base.

Quoi qu’il en soit, le compte n’y est pas et surtout, manœuvre grossière, en procédant ainsi le président cherche à diviser les retraités en ne les traitant pas tous de la même façon.

En octroyant une aumône aux plus modestes il confirme sa conception des pensions qui ne seraient que des allocations sociales évoluant au gré des choix budgétaires et politiques en évitant aux plus pauvres la noyade et en laissant les autres perdre d’année en année toujours plus de pouvoir d’achat. Il remet en cause le principe de notre système de retraites solidaires par répartition qui constitue du salaire différé et qui obéit à des règles et à un dispositif législatif d’indexation et de revalorisation.

C’est inacceptable. D’autant plus inacceptable que dans le même temps une petite minorité des plus riches voit d’année en année ses revenus augmenter (de 6% en 2019.)

La question de la redistribution des richesses est centrale. Malgré une organisation très cadrée du grand débat organisé par le gouvernement et le chef d’Etat ce sont bien ces exigences qui sont revenues au printemps dernier: justice fiscale, redistribution des richesses, services publics, démocratie.

Nos revendications peuvent et doivent être satisfaites. Nous exigeons

* La suppression de la hausse de la CSG et la fin du gel des pensions pour toutes et tous,

 avec rattrapage des pertes subies au 1er janvier 2020.

* La revalorisation de toutes les pensions en fonction de l’évolution des salaires.
* Un minimum de pension à hauteur du SMIC pour une carrière complète.
* Le maintien et l’amélioration des pensions de réversion.
* L’embauche immédiate de 40 000 personnes comme le demande le personnel des EHPAD et des soins à domicile. La prise en charge de la perte d’autonomie à 100 % par la Sécurité sociale et l’ouverture d’un droit universel dans le cadre d’un grand service public de l’aide à l’autonomie.

Enfin nous exprimons à nouveau notre rejet du projet de réforme des retraites par points, projet qui nous ferait passer d’un système à prestations définies à un système où l’incertitude serait la règle. La valeur du point et donc le niveau des futures pensions fluctueraient au gré des évolutions démographiques, des situations économiques et des décisions gouvernementales. Chacune et chacun se verrait renvoyé à sa propre responsabilité de financer le plus possible de points et de travailler le plus longtemps possible.

On sait d’ores et déjà que la part de PIB affectée aux retraites restera bloquée à 14% voire diminuera alors que le nombre de retraité-e-s augmentera. Cela aboutira inéluctablement à une baisse accrue du montant des pensions.

Des reculs sont annoncés concernant l’âge de départ à taux plein, les pensions de réversion, les droits liés aux enfants…

« Mais vous, déjà retraités n’êtes pas concernés » nous dit-on. La réforme n’entrera en vigueur qu’à partir de 2025.

Toute remise en cause du système de solidarité intergénérationnelle et de retraite par répartition nous concerne et nous ne nous laisserons pas enfermer dans cette opposition entre actifs et retraités.

Aussi poursuivrons-nous notre combat pour la satisfaction de nos revendications actuelles. Mais nous serons aussi aux côtés des actifs dans les combats à venir pour la défense de notre système de retraite ainsi que pour la défense et la promotion des services publics et de santé.